

## REGISTRE COMMERCIAL ET NON PAS REGISTRE DU COMMERCE

Le courrier que vous avez reçu, en votre qualité de professionnel, comporte l'en-tête **Registre Commercial**, « publication de commerces, industries et entrepreneurs. »

Il vous est demandé de retourner dès que possible le formulaire joint sous peine de suppression de vos données dans le Registre Commercial.

L'actualisation des données qui vous est proposées a un coût : 988 € hors taxes par an. L'abonnement est de trois ans.

Certains professionnels pourront hâtivement lire ce document, signer et joindre le règlement, pensant qu'il s'agit de prestations liées au Registre du commerce et des sociétés (RCS).

Pas du tout : il s'agit ici d'une initiative privée n'apportant aucune valeur ajoutée et initiée par la société espagnole **BEST BUSINESS MARKETING**. Cette dernière s'empresse d'acheter les fichiers d'adresses de nouveaux entrepreneurs pour les solliciter.

Cette pratique est connue du **Réseau anti-arnaques** depuis plus de 25 ans et émane essentiellement d'entités domiciliées en Espagne.

La valeur ajoutée de cette proposition est faible et tout nouvel entrepreneur a tout avantage à lire en détail les multiples correspondances qui lui parviennent.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))